

L'écho du brivet

Sainte Anne sur Brivet





1^{er} Rang

Mélanie COUËRON – Hugues LEGENTILHOMME – Françoise TEMPRANO – Christophe GATTEPAILLE
Corinne BERTREL – Philippe BELLIOU – Thierry NOBLET – Brigitte NAËL – Laurence COUËRON

2^e Rang

Joël BEAUGEARD – Anthony GLOTIN – Stéphane BOUILLENNEC – Jean-Yves ETEVE – Jean-Pierre MEIGNEN
Danielle ROLLAND – Didier MEIGNEN – Thierry GRIERE – Sylvie PAJOT – Nathalie CITEAU

Sommaire

<i>Mot du Maire</i>	1
<i>Informations municipales</i>	2
<i>Intercommunalité</i>	9
<i>Du côté des écoles</i>	11
<i>Du côté des associations</i>	15
<i>Infos générales</i>	20

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 1 000 exemplaires

Réalisation : IDA L'Imprimerie
02 40 58 31 03
accueil@ida-imprimerie.com

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales



Mot du Maire

Le destin m'a donc confié la barque de notre commune. Pour moi être maire est une fonction et plus encore une charge.

Pour l'essentiel je reprends ce que j'ai dit lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal le vendredi soir 21 mars 2008. Il est probable que certains ne me connaissent pas, je vais donc me présenter : je suis né dans le village de Mayun en Brière. Ste Anne est la commune qui m'a accueilli et où j'ai rencontré ma femme. J'ai un fils et 3 filles. Être ouvert, communiquer sont les fondements de ma relation avec vous tous. Ayant bien conscience de mes insuffisances j'ai dit en riant à mes collègues du Conseil Municipal « N'hésitez pas à m'améliorer, vous aurez beaucoup de travail » ! ...

Notre équipe a des projets, beaucoup de projets. Nous commençons ce municipe avec de nombreux atouts : la gestion de la commune est très saine et nous disposons d'un foncier communal conséquent. Je tiens à remercier chaleureusement le précédent conseil municipal, merci à Jacques, Odile, Nadine, André, Marcel et à tous les conseillers sortants, vraiment merci pour toutes les possibilités d'actions qui nous sont offertes.

La piscine intercommunale, la zone commerciale de la Hirtais (ce sera la + grande du secteur tout juste après St Nazaire), la zone d'activités de la Remondière, tout cela sera certainement bénéfique à moyen terme pour nos finances par le biais de la taxe foncière sans compter les différents services à notre porte. Ceci dit, la crise des subprimes, la montée inexorable du prix du pétrole et des matières premières en général, ne seront certainement pas sans conséquence sur les différents bassins d'emploi où travaillent les résidents de Sainte Anne sur Brivet ainsi que sur notre façon de vivre. A l'heure de la mondialisation et d'un développement très important de notre région, restons prudents sur nos choix face à la croissance de notre commune (démographie, constructions neuves, nouveaux comportements, activités diverses etc.).

Actuellement une étude est en cours pour nous faire un diagnostic plus précis sur l'avenir de notre commune à l'horizon 2015 (population, urbanisation, PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), implantation et programmation des prochains gros investissements). Nous vous présenterons avant fin 2008 un Plan Global de Développement (*PGD*).

Nos priorités sont :

- L'enfance, l'éducation, la jeunesse (accueil périscolaire et centre de loisirs, restaurant scolaire, école). Il faudra bien aussi penser aux jeunes ados peut être en lien avec l'intercommunalité.
- Le passage du POS (*Plan d'Occupation des Sols*) en PLU en accord avec le SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) de l'intercommunalité, nous sommes en train de caler un calendrier pour mieux maîtriser dans le temps l'urbanisation de notre commune.
- L'amélioration des services aux anciens (logements ?).



Ceci ne doit pas nous empêcher de penser, à une bibliothèque plus vaste et plus accueillante (gérée par l'intercom), à envisager des aménagements de rues et villages, à repenser notre site internet, à imaginer comment les offres de soins peuvent être mieux prises en compte, à programmer des travaux dans l'église etc. ... et bien sur tous les imprévus qui ne manqueront pas. Vous voyez, nous avons largement de quoi nous occuper.

I have a dream ... Je rêve ...

En osant reprendre avec humilité les paroles de Martin Luther King parlant des droits civiques des noirs américains ; *I have a dream ... Je rêve ...* que tout ce que je vous annonce cet été 2008 soit, sinon totalement réalisé, du moins bien engagé en fin de mandat.

Une commune, c'est une communauté de vies, de destins, nous, nous devons de vivre le plus harmonieusement entre nous quelles que soient nos différences et là aussi, *I have a dream... Je rêve...* que chacun d'entre nous puisse avoir le juste respect de son proche (la tondeuse qui fonctionne le dimanche midi, le chien qui ne cesse d'aboyer la nuit, la fête qui se prolonge au delà du raisonnable, des enfants turbulents qui sont « oubliés »...).

Je suis résolument pour des actions sociales indispensables pour aider les blessés de la vie, absolument contre l'assistanat qui déresponsabilise. Et à ce propos, je remercie vivement toutes les associations de Ste Anne qui, au delà de ce qu'elles font pour leurs adhérents, créent du lien social.

Reprenant ma conclusion du 21 mars dernier, je vous redis :

Être, voilà mon souhait pour chacun d'entre nous : être nous-même, unique, à fond, tout entier, irremplaçable, précieux pour notre commune !

Un agréable été à tous

P. Belliot

Une bonne nouvelle : Mme Elisabeth MARSAN, médecin généraliste, ouvre son cabinet au N° 35 place du Commerce courant Septembre 2008.

Votre Mairie

6, rue de l'Etang

Tél. 02 40 88 14 09

Fax. 02 40 91 80 64

Internet : www.sainte-anne-sur-brivet@wanadoo.fr

Courriel : mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au mercredi9h à 12h et 14h à 17h
Le jeudi9h à 12h
Le vendredi9h à 12h et de 14h à 16h30
Le samedi9h à 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

Aurélie COUTANT Secrétaire générale
Gwénaëlle CHEVRIER..... Accueil, Etat civil, l'urbanisme, les affaires générales, le recensement militaire et les relations avec les associations .

Huguette RUAULT Comptabilité, CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), élections, restauration scolaire, gestion du cimetière

SERVICES TECHNIQUES :

Pascal PERIO, responsable
Thierry TURCAUD, Clément BERANGER , Nicolas EMERLOT

L'AGENCE POSTALE :

Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le samedi de 9h à 11h.

PERMANENCES
DU MAIRE ET DES ADJOINTS

LE MAIRE : Les samedis matin suivants de 9h30 à 11h30 :
✚ Samedi 30 août 2008
✚ Samedi 20 septembre 2008
✚ Samedi 11 octobre 2008
✚ Samedi 08 novembre 2008
✚ Samedi 29 novembre 2008
✚ Samedi 20 décembre 2008

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

1^{er} Adjoint : Jean-Pierre MEIGNEN :
les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
06 septembre 2008 / 25 octobre 2008

2^{ème} Adjoint : Thierry GRIERE :
Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
13 septembre 2008 / 15 novembre 2008

3^{ème} Adjoint : Didier MEIGNEN :
Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
27 septembre 2008 / 22 novembre 2008

4^{ème} Adjoint : Thierry NOBLET :
Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
04 octobre 2008 / 06 décembre 2008

5^{ème} Adjoint : Joël BEAUGEARD :
Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
18 octobre 2008 / 13 décembre 2008

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjointes.

Commissions communales

Révision de la liste électorale	J-Y. Etève, H. Legentilhomme
Finances	J. Beaugeard, S. Bouillennec, L. Couéron, M. Couéron, D. Meignen, J-P. Meignen, S. Pajot
Voirie Aménagement Village	N.Citeau, J-Y Eteve, C. Gattepaille, A. Glotin, T. Noblet
Bulletin municipal	J. Beaugeard, S.Bouillennec, M. Couéron, J-P Meignen, B. Naël, D. Rolland, F.Temprano
Sécurité batiment	A. Glotin, D. Meignen
Sports - Animation - culture relations avec les associations	C.Bertrel, S.Bouillennec, N.Citeau, L Couéron, A. Glotin, T.Grière, J-P Meignen
Urbanisme / Equipement Collectifs	L. Couéron, J-Y Eteve, C.Gattepaille, H. Legentilhomme, D. Meignen, J-P Meignen, T.Noblet
Appel d'offres commission ouverture des plis	Titulaires : J. Beaugeard, D. Meignen, J-P Meignen Suppléants : T.Grière, T.Noblet, S.Bouillennec
Commission agricole	L. Couéron, C.Gattepaille, T.Noblet, D.Rolland
Représentation Conseil d'école	Titulaires : J. Beaugeard, F.Temprano Suppléant : N.Citeau
POS /PLU Plan Local d'Urbanisme	S.Bouillennec, T.Grière, H.Legentilhomme, D. Meignen, J-P Meignen, T.Noblet, S. Pajot, D. Rolland
Environnement suivi de la carrière	C .Bertrel, S. Bouillennec, N.Citeau, H.Legentilhomme, D. Meignen, T.Noblet
Enfance Jeunesse	J. Beaugeard, L. Couéron, J-P Meignen, D. Rolland, F.Temprano
Gestions des locatifs (22 maisons)	C. Bertrel, T. Grière, B. Naël, S. Pajot
CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)	6 Conseillers : C. Bertrel, L. Couéron, M. Couéron, C.Gattepaille, T.Grière, B. Naël 6 extérieurs : Marcelle David, Lydie Gérard, François Legentilhomme, Cécile Leroux, Cécile Moriceau, Yvon Sévère
Gestion Salle Polyvalente	Titulaires : S. Bouillennec, N.Citeau, J-Y Eteve Suppléante : M. Couéron

Syndicats Intercommunaux

Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Brivet	Titulaires : P.Belliot, S. Bouillennec, T.Noblet Suppléants : D.Meignen, F. Temprano
Syndicat mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet (SMAHBB)	Titulaire : P.Belliot Suppléant : J-Y Etève
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du bassin de Campbon (SDAEP)	Titulaires : P.Belliot, H. Legentilhomme Suppléants : N. Citeau, T. Noblet
Syndicat Départemental d'Energie de Loire Atlantique (SYDELA)	Titulaires : D. Meignen, S.Bouillennec Suppléants : J. Beaugeard, M. Couéron
Syndicat Intercommunal de Gendarmerie de pontchateau	Titulaires : J-Y Etève, T. Grière Suppléant : B. Naël
Transport Scolaire de Pont-Château	Titulaires : J. Beaugeard, L. Couéron Suppléant : C. Bertrel
Animation Sportive cantonale	Titulaire: T. Grière
Syndicat intercommunal à vocation unique pour la construction et l'entretien du gros œuvre d'un Atelier d'Aide par le Travail (CAT de Pontchâteau)	Titulaires : M. Couéron, T Grière Suppléant : P.Belliot

Fin d'année 1975, Renée a pris ses fonctions comme auxiliaire de service pour participer à la réouverture de l'école publique de Sainte Anne.
En juin 1980, Renée accède au poste d'agent de service à plein temps, créé par la municipalité de Sainte Anne sur Brivet (année du changement de nom de la commune).
Après 33 années de bons et loyaux services, c'est une autre vie qui d'offre à vous, alors bonne et longue retraite Renée.

Renée entourée des trois derniers maires de la commune



BUDGET 2008

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le compte administratif reflète l'activité financière de l'année 2007.

Fonctionnement «dépenses»

Charges à caractère général	315 221,85 €	31 %
Charges de personnel	416 144,52 €	41 %
Autres charges de gestion	204 370,08 €	20 %
Charges financières	56 394,34 €	6 %
Divers	15 428,84 €	2 %
Total	1 007 559,63 €	

Fonctionnement «recettes»

Impôt et taxes	540 238,00 €	39 %
Dotations et participations	610 874,74 €	44 %
Divers	118 182,46 €	9 %
Excédent de fonctionnement reporté	103 906,97 €	8 %
Total	1 373 202,17 €	
Excédent de fonctionnement :	365 642,54 €	

Affectation du résultat de fonctionnement 365 642,54 €

- 300 000,00 € à la section d'investissement du budget primitif 2008
- 65 642,54 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2008

Investissement «dépenses»

Remboursement d'emprunt	132 995,45 €	27,6 %
Participations Voies et Réseaux	13 809,36 €	2,9 %
Equipement	335 692,60 €	69,6 %
Total	482 497,41 €	

Investissement «recettes»

TLE, FCTVA, Subventions	193 438,14 €	31 %
Excédent de fonct. capitalisé	300 000,00 €	49 %
Divers	4 857,88 €	1 %
Excédent d'investissement	115 285,88 €	19 %
Total	613 581,90 €	
Excédent d'investissement	131 084,49 €	

Résultat d'investissement

- 131 084,49 € d'excédent d'investissement

BUDGET PRIMITIF 2008

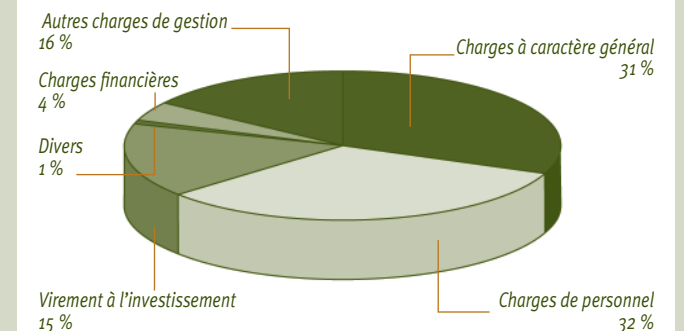
FONCTIONNEMENT

Equilibré à 1 303 842,82 €, la section fonctionnement dégage un autofinancement de 200 000,00 €

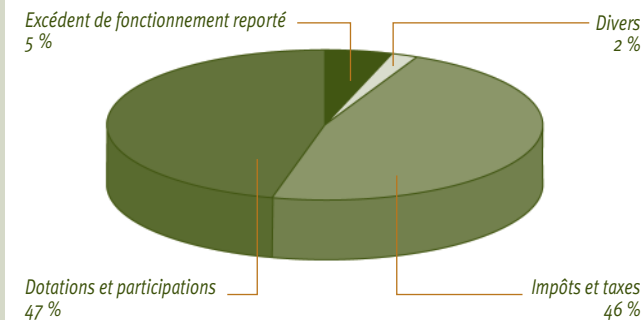
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 303 842,82 €

Fonctionnement «dépenses»

Charges à caractère général	408 050,00 €
Charges de personnel	418 175,00 €
Autres charges de gestion	208 050,00 €
Divers	14 917,82 €
Charges financières	54 650,00 €
Virement à l'investissement	200 000,00 €
Total	1 303 842,82 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 303 842,82 €



Fonctionnement «recettes»

Impôts et taxes	603 779,00 €
Dotations et participations	607 440,00 €
Divers	26 981,28 €
Excédent de fonctionnement reporté	65 642,54 €
Total	1 303 842,82 €

TAUX D'IMPOSITION 2008

Augmentation de 2% du taux des taxes d'habitation et du foncier bâti.

Depuis 2002 et compte tenu des charges liées à l'évolution des services, les élus ont fait le choix d'augmenter modérément ces deux taxes.

Impôts locaux 2008

Taxes	Taux 2007	Bases notifiées pour 2008	Taux votés en 2008	Produit fiscal correspondant
Taxe d'habitation	15,79 %	1 461 000	16,11 %	235 367
Taxe foncière bâti	21,84 %	849 300	22,28 %	189 224
Taxe foncière non bâti	58,14 %	87 500	58,14 %	50 873
Produits des trois taxes pour 2008				475 464

L'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâti apporte un supplément de recettes de 7 593 € pour l'année 2008.

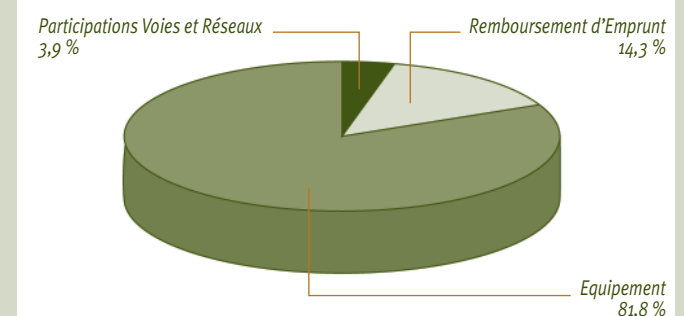
INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 1 019 114,49 €

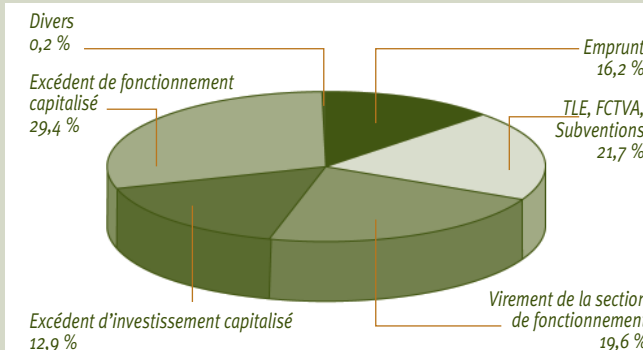
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 019 114,49 €

Investissement «dépenses»

Remboursement des emprunts	145 300,00 €
Participations Voies et Réseaux	39 690,20 €
Equipement	834 124,29 €
Total	1 019 114,49 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 019 114,49 €



Investissements «recettes»

Excédent d'investissement capitalisé	131 084,49 €
Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
TLE, FCTVA, Subventions	220 730,00 €
Emprunt	165 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	300 000,00 €
Divers	2 300,00 €
Total	1 019 114,49 €

INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS POUR 2008

Terrains de sports	6 600,00 €	Aménagement du bourg	9 552,52 €
Travaux dans le local rangement.		Protection école	
Remise en état du terrain de Tennis		Panneaux Affichages, Balisage VTT	
Locaux scolaires	118 425,02 €	Salle des Sports	1 300,00 €
Travaux d'entretien, peinture + menuiserie		Accès Internet	
Matériel technologique de l'Information		Remplacement d'un dôme	
et de la communication		Matériel école salle des sports	
Travaux, maîtrise d'œuvre, coordination SPS et			
contrôle technique		Rue des sports	1 000,00 €
Mobilier		Réfléchissants et traçage au sol	
Salle polyvalente	19 518,56 €	Mairie	24 140,00 €
Vaisselle et travaux divers.		Alarme, Matériel informatique	
Etuve		Isoloirs	
Travaux peinture, isolation électricité chauffage		Matériel salle conseil	
		Réfection toiture couloir	
Aménagement de villages	45 008,66 €	Services techniques	46 642,44 €
Numérotation des habitations et busage		Clôture Dépôt	
Pose poteau Incendie (Turcaudais)		Groupe électrogène, Master	
Achats panneaux de signalisation		Divers matériels	
Accueil Périscolaire	405 238,08 €	Bâtiments divers : chapelles	3 000,00 €
Etude de chauffage, maîtrise d'œuvre,		Pots à feu (chapelle Ste Anne)	
mission de contrôle technique,			
coordination SPS et travaux.		P.V.R.	42 690,20 €
Matériel informatique, divers mobiliers		Participation aux Voies et Réseaux	
		Travaux France Télécom	
Extension chemin du Brivet	50 000,00 €	Achats de terrains	20 000,00 €
Passerelle			
Restauration scolaire	10 000,00 €	Modification du P.O.S.	4 149,50 €
Système de Badge		Modification du POS	
Voirie	60 000,00 €		
P.A.V.C.			
(Programme d'Aménagement			
de la Voirie Communale)			
Eglise	2 600,00 €		
Parafoudre			

SUBVENTIONS 2008

Globalement une augmentation de 2% des subventions a été votée.

Jeunesse & Sport adhérent à une fédération et Musique

Le principe établi est d'attribuer une part fixe de 642,97€ plus une part variable de 7.55€ (en fonction du nombre de licenciés brivetains inscrits en compétition).

Football	1488,57 €
Tennis	914,77 €
Tennis de Table	726,02 €
L'éveil du Brivet	771,32 €

Culture – Loisirs – Environnement

Les associations concernées : **Art et Loisirs du Brivet, Le Caillou qui fâche, La Goutte d'Eau, Société de Chasse, U.N.C.-A.F.N., V.T.T. Brivetain, le Badminton et le Basket Ball** ont une subvention de 272.96 €

Associations humanitaires et de santé

Association des travailleuses familiales	
A.D.M.R.	280,91 €
Association d'aide à domicile en	
activité regroupée A.D.A.R.	280,91 €
A.D.T. 44	280,91 €

Association Française contre la Myopathie	120,83 €
Association des veuves civiles	120,83 €
Association des Paralysés de France	120,83 €
Association des Parents Résidents et Amis	
de la Maison d'Accueil Spécialisée de Couéron	120,83 €
FNATH	120,83 €
La Croix d'Or	120,83 €
ADAPEI	120,83 €
France ADOT 44	120,83 €

La Ligue contre le Cancer	120,83 €
Le Secours Populaire	120,83 €
Le Secours Catholique	120,83 €

Restaurant du Cœur de PontChateau	
(bon d'achats)	237,64 €
Missions Etrangères (lutte contre la faim)	591,90 €
Association des Professions Libérales	
de Santés A.P.L.S.	185,63 €

Associations Cantonales

P.A.C.T.E.S. (Permanence Association	
Cantonale Travail Entretien Service)	597,15 €

Subventions Diverses

Amicale des pompiers	216,48 €
Chambre des Métiers (Nantes)	87,57 €
L'Etang se Marre	
(Gestion du matériel associatif)	172,30 €
La Prévention Routière	94,56 €

Associations des Ecoles

Amicale Laïque	2137,45 €
A.P.E.	1432,20 €
Union Sportive de l'enseignement public	415,67 €
Union générale Sportive de l'enseignement privé	278,52 €

Subventions Exceptionnelles

Lutte contre la Mucoviscidose	204,00 €
Carnaval de l'école St Michel	100,00 €

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2008

AOÛT

• Samedi 30 **L'Étang se Marre** Association et Municipalité

SEPTEMBRE

• Dimanche 07 **Vide Grenier** Amicale Laique et Tennis
• Dimanche 14 **Concours de pêche** Chasse
• Vendredi 19 **Collecte de sang** Don du sang

OCTOBRE

• Vendredi 10 **Assemblée générale** Amicale laïque

NOVEMBRE

• Samedi 8 **Loto** Partage Bretagne Côte d'Ivoire
• Samedi 15 **Loto** APE (Ecole Saint Michel)
• Samedi 22 **Repas des Aînés** Municipalité

DÉCEMBRE

• Dimanche 07 **Marché de Noël** APE
• Vendredi 12 **Assemblée Générale** VTT
• Samedi 13 **Arbre de Noël** Amicale Laique
• Jeudi 18 **Collecte de Sang** Don du Sang

NOS JOIES ET NOS PEINES

NAISSANCES

Elise ROBARD	08 janvier 2008	2, Les Moiries
Auguste PERRAIS	22 janvier 2008	28, Cranné
Elouen JÉGO	28 janvier 2008	33, Le Champ Blanc
Lilou PUCHAULT	1er février 2008	20, La Turcaudais
Estéban BLANCHARD	16 février 2008	1, Le Clos de Bry
Théo DEJASSE	21 février 2008	Les Haies
Hugo GOALEC	23 février 2008	13, Binard
Lou-Ann BUNEL	1er mars 2008	20, Les Haies
Louis GICQUIAUD	10 mars 2008	17, rue de la vallée
Ewen MAINGUET	13 mars 2008	27, My
Emeline GLOTIN	31 mars 2008	Les Moiries
Maélis DUGRAND	31 mars 2008	13, La Grandville
Aleksi BOUCAUD-SKACHKOVA	24 avril 2008	28 bis, La Turcaudais
Raphaël FAUCHER	27 avril 2008	7, My
Estéban GLOTIN	06 mai 2008	25, Le Perrin
Evan CULLIER	07 mai 2008	La Turcaudais
Eloïse RESLINGER	13 mai 2008	79, Hessin
Théo CLAVIER	03 juin 2008	14, Le Clos Fleuri
Vai-Emma GION	15 juin 2008	37 bis, Cottret
Marie LAINE	18 juin 2008	3, La Vilallée
Cali HERVY	20 juin 2008	2 bis, Pl. de l'église

MARIAGES

Jacques BOURDIN et Soizic JAGOT	31 mai 2008
Arnaud LE NEVE et Laurence HÉBERT	07 juin 2008
Mathias DUBREUIL et Aurore MORICE	13 juin 2008
Reynalds BAUWENS et Emilie BOUVRON	14 juin 2008
Freddy MARSOLLIER et Emilie LEPRÊTRE	14 juin 2008
Stéphane MENNESSON et Sylvie NEDELLEC	28 juin 2008

DECES

Bernard LE QUELLEC	55 ans
La Turcaudais	16 janvier 2008
Germain MAISONNEUVE	85 ans
La Hirtais	05 avril 2008



BIBLIOTHEQUE
Depuis le 02 mai, **Maud vous accueille** à la bibliothèque aux horaires suivantes :
Le mercredi de 16h30 à 18h
Le vendredi de 16h30 à 18h.
Merci également aux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement.

BIENVENUE

Mr Arsène DERMECHE a repris, depuis le 1^{er} avril 2008, la gestion de la sympathique petite épicerie « **Halles Dis** ». Celle-ci était tenue depuis octobre 2000 par Lisette et Jean Vaqueiro qui nous ont fait découvrir de nombreux produits Portugais qui continueront d'être commercialisés. Nous souhaitons à Lisette et Jean une paisible et heureuse retraite. Mr DERMECHE vous accueille du **mardi au dimanche le matin de 8h30 à 13h et l'après midi de 15h à 20h.**

Mr Cyrille BARON a créé « **Cébélect** », en février 2008, nouvelle enseigne proposant des travaux d'installations électriques, en neuf ou rénovation, mise aux normes. Ce nouvel artisan s'est installé au 6, allée des Charmes, **Tél : 02 40 19 94 07 / 06 62 89 39 98.**

Nous les remercions de mettre leurs compétences au service de notre commune, et nous leurs souhaitons une pleine réussite.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE PONT-CHÂTEAU - ST GILDAS DES BOIS

- Le bureau est constitué du Président et de 11 Vices Présidents

- Le conseil communautaire de 42 délégués



Président Bernard CLOUET PONT-CHÂTEAU	1er Vice Président	2e Vice Président	3e Vice Président	4e Vice Président	5e Vice Président	6e Vice Président	7e Vice Président	8e Vice Président	9e Vice Président	10e Vice Président	11e Vice Président
	André TRILLARD ST GILDAS DES BOIS	B. LELIEVRE MISSILLAC	Sylvain ROBERT GUENROUET	Véronique MOYON CROSSAC	Philippe BELLIOT STE ANNE/BRIVET	Michel PERRAIS STE REINE	Claude GABILLARD DREFFEAC	Christine LELIEVRE SEVERIC	J. Cl. NICOLAS PONTCHATEAU	J. L. MOGAN MISSILLAC	Patricia BERTIN ST GILDAS DES BOIS

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI TOURISME		FINANCES Communication	ADMINISTRATION GENERALE & PERSONNEL	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SCOT HABITAT	ENVIRONNEMENT (déchets assainissement)	BATIMENT & PATRIMOINE	SERVICE AUX PERSONNES petite enfance - aides ménagères	CULTURE (bibliothèque -musique événements culturels)
	Prévisionnel/ (achats/ventes - ZAC - ZAD - relations entreprises - emploi - tourisme)	Opérationnel/ (voiries - réseaux divers - chantiers...)							
PRESIDENT	André TRILLARD	Jean-Claude NICOLAS	Philippe BELLIOT	Claude GABILLARD	Bernard LELIEVRE	Véronique MAYON	Michel PERRAIS	Sylvain ROBERT	Christine LELIEVRE
VICE PRESIDENTS	PREVISIONNEL Christine LELIEVRE	EMPLOI Jean -Louis MOGAN	Claude GABILLARD		Claude GABILLARD	Philippe BELLIOT	Bernard LELIEVRE	Patricia BERTIN	Sylvain ROBERT
MEMBRES STE ANNE SUR BRIVET	Philippe BELLIOT - J.P. MEIGNEN		J.P. MEIGNEN		Philippe BELLIOT Didier MEIGNEN	Thierry NOBET Stéphane BOULENNEC	Joël BEAUGEARD Jean-Yves ETEVE	Joël BEAUGEARD Danielle ROLLAND	Thierry GRIERE H. LEGENTILHOMME

COMPETENCES:

- Action de développement économique : zones industrielles, commerciales, emploi, tourisme, communication
- Aménagement de l'espace: SCOT, aménagement rural, zones sensibles
- Protection et mise en valeur de l'environnement: déchets ménagers, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Politique du logement et du cadre de vie: logement social, habitat
- Action sociale, service aux familles: petite enfance et jeunesse, assistantes maternelles, services aux personnes âgées, gens du voyage
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire: piscines, bibliothèque, écoles de musique, gymnases collèges...
- Autres compétences: services communs, transports scolaires, fourrières, Service Départemental d'Incendie et de Secours

ETUDE TRANSPORT SCOLAIRE SECTEUR STE ANNE/BRIVET ELEMENTS SUPPORT DE PUBLICATION COMMUNALE

Information locale sur les évolutions des circuits de transports scolaires à destination écoles primaires, des collèges et Lycées en juin 08.

Le Département et les Syndicats Mixtes des Transports Scolaires de la Région de Pontchâteau, St Gildas des Bois ont réalisé une étude de recensement et de sécurisation des points d'arrêt scolaire de votre commune à destination des écoles primaires, collèges et lycées de Pontchâteau, lycées de Savenay, Redon, Blain, St Gildas des Bois, et Guérande.

Cette démarche menée dans le souci de l'intérêt collectif a pour objectif de tendre vers un meilleur service public pour vos enfants ou la sécurité reste une priorité centrale et fondamentale.

Cette approche globale mobilise et implique, aujourd'hui, tous les professionnels et acteurs locaux (les services des Transports et des infrastructures du Conseil général, Syndicat intercommunal des transports collectifs service et délégués, maire, transporteur) solidaires des décisions qui seront mises en œuvre.

Cette démarche est complémentaire de la détermination des circuits qui s'appuie sur une typologie adaptée aux publics pris en charge :

- circuit au plus proche du domicile pour les primaires,
- circuit de proximité pour les collégiens,
- circuit bourg à bourg pour les Lycéens.

En juin 08 des points d'arrêts identifiés et sécurisés

Dans un souci de lisibilité et de sécurité l'ensemble des points d'arrêt de la commune ont été expertisés (cheminement et zone d'attente des enfants, approche et stationnement du car, équipements présents, temps de transport...).

Des arrêts centraux dans le bourg et les villages sont aménagés. Tous les arrêts seront identifiés physiquement au sol par un damier jaune sur voie communale (5 carrés pour les collégiens et 3 pour les primaires) ou zebra jaune sur voie départementale. Cette signalétique sera réalisée courant juin et permettra à chaque enfant d'attendre son autocar au point d'arrêt officiel.

Information

Le service technique du Syndicat Mixte des Transports Scolaires de la Région de Pontchâteau, St Gildas des Bois ainsi que les délégués communaux responsables des transports sont à la disposition des familles pour tout complément d'information sur cette opération.

SERVICE EMPLOI ACCUEILLIR ... INFORMER ... ORIENTER ... CONSEILLER

Deux sites pour vous accueillir...

Le Service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois met à disposition deux guichets d'accueil, regroupant toutes les informations et tous les services liés à l'Emploi, la Formation et l'Orientaion.

Guichet d'accueil
7 place de l'église
44160 PONT-CHATEAU

Tél. 02.40.01.66.18 - Fax.02.40.01.64.29
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Guichet d'accueil
17 rue des Forges
44530 ST GILDAS DES BOIS

Tél. 02.40.01.40.10 - Fax. 02.40.01.55.88
Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
Vendredi : fermeture 16h30

Borne Visiodialog

- Accès à la borne Visiodialog ASSEDIC
Mise en relation avec un Conseiller sans se déplacer à Saint-Nazaire

- Consultation de votre dossier ASSEDIC
- Echange en direct avec un Conseiller
- Renseignements administratifs

Ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi
de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h30

Au guichet d'accueil de Pont-Château

Un Espace Information / Documentaire

- Centre de ressources documentaires
- Recherche d'emploi
- Actualités
- Orientation - Métiers
- Législation - Règlementaion
- Consultation des offres de formations
- Point Information Jeunesse
- Point Info V.A.E.

Un Espace Accueil / Services

- Accueil individualisé
- Mise à disposition d'outils
- Accès à Internet
- Consultation des offres d'emploi
- Aide à la rédaction de Cv et frappe
- Atelier de recherche d'emploi
- Aide à la mobilité

Un espace Suivi / Accompagnement

- Accueil du public plus de 26 ans par Le Service Emploi
En partenariat avec l'ANPE et les organismes de formation prestataires
Soutien individuel à la recherche d'emploi - Accompagnement individuel
- Accueil du public moins de 26 ans par La Mission Locale Rurale du Sillon
Des Conseillers en accompagnement individuel sur :
 - l'emploi / les métiers / la formation
 - l'orientation / la santé / le logement
 - les transports / les ressources / les loisirs

L'accueil périscolaire et le centre de loisirs des Minots Brivetais

**l'accueil périscolaire fonctionne
du lundi au vendredi avec
Valérie, Emilie, Véronique
et Monique qui assure l'intendance.**

Nous sommes toujours en augmentation des effectifs, entre 35 et 40 enfants matin et soir du lundi au vendredi. Par ailleurs, nous proposons toujours des activités ponctuelles suivant les périodes avec la possibilité pour les enfants d'une aide aux devoirs le lundi et le jeudi.

A la rentrée de septembre 2008, un nouveau fonctionnement sera mis en place sur l'accueil périscolaire, une réunion a eu lieu fin juin.

Pour les nouvelles inscriptions, les plaquettes et les dossiers sont à retirer à l'accueil dès maintenant du lundi au vendredi matin de 9 h à 11h 45 et le mardi et vendredi toute la journée.

Les horaires de L'APS :
7 h 30 à 8 h 50 le matin
16 h 30 à 18 h 30 le soir

Concernant le centre de loisirs, nous avons ouvert pendant les vacances de février et de Pâques ainsi que 4 semaines l'été à la journée complète avec un accueil la matin.

Sur les petites vacances, nous avons proposé un thème autour du cirque avec des intervenants extérieurs de l'école de Cirque de Redon. Une initiation par le biais de différents ateliers (jonglerie, acrobatie, équilibre, expression scénique et trapèze, etc.) et pour clôturer, un spectacle le vendredi 29/02.

En avril perfectionnement sous chapiteau à Allaire (56) sur 5 séances avec Goulven.

Une représentation le 25/04 a été donnée par les enfants sous le regard attentif des parents et grands parents.

Cet été 3 thèmes différents ont été proposés sur 3 semaines du 7/07 au 1/08 :

L'écologie et Nature du 7 au 11/07
Les olympiades du 15 au 18/07
La chevalerie du 21/07 au 1/08

Avec des sorties à Branféré, à la forêt du Gâvre, au labyrinthe de Bouguenais, et au Puy du Fou.

Avec deux veillées : le cinéma de plein air et une nocturne.

Les mini camps : 4/5 ans Pénestin (pêche à pied...)
6/8 ans Cheméré (escalades dans les arbres et Quad)
9/11 ans Cheméré (accro-branches, karting Cross)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Accueil périscolaire et CLSH
des Minots Brivetais
Rue du Mortier Plat
44160 Ste Anne sur Brivet
02/40/91/85/35

Ecole Jean de la Fontaine

Au rythme du moyen âge...

Nous clôturons notre travail sur le moyen âge avec l'organisation de notre fête d'école le 28 juin sur ce thème.

Au programme :

Tournois
Fête médiévale autour de l'étang
Repas médiéval

Cette fête viendra compléter le travail fourni autour du marché de Noël et du carnaval qui portait déjà sur ce thème ainsi que la classe découverte des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 en Bourgogne. Ce voyage se déroule autour du site de Guédelon (Bourgogne) où un château fort est en construction.

Ce thème a permis à l'école de travailler de façon intéressante et harmonisée avec les élèves, les parents et l'Amicale Laïque. Même si ce genre de projet demande un investissement important des enseignants, cela nous paraît primordial tant dans le domaine de la motivation des élèves et l'implication des parents que pour le sens donné aux apprentissages, ce qui est loin d'être négligeable.

Nous aimerions donc renouveler cette façon de travailler l'année prochaine si les nouveaux programmes nous en donnent la possibilité...

Une équipe qui se renouvelle...

Gaëlle Biotteau et Caroline Tojeira, nommées pour un an repartent vers de nouveaux horizons, Carine Desgrange nous quitte pour Grenoble et enfin Florence Grondin prend le poste laissé vacant par Marie-Madeleine Vince, partie à la retraite.

Nous accueillons donc trois nouvelles collègues à la rentrée.

Autre petit changement, Jocelyne Cogrel-Martin, après 6 années de direction a décidé de passer le relais à son collègue Thomas Bardet.

...des bâtiments aussi !

L'école continue de grandir avec l'achèvement des travaux dans l'ancien bâtiment de la mairie qui accueillera à la rentrée deux nouvelles classes.

**Nous vous souhaitons
à tous un excellent été !**

AMICALE LAIQUE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

Cette année scolaire a été riche en événements divers pour l'école Jean de La Fontaine, et donc aussi pour notre association.

L'amicale a financé de nombreuses activités ou sorties (à la hauteur d'environ 4000 euros cette année). En voici quelques exemples :

- Juste avant Noël, Le Père Noël nous a rendu visite en distribuant des friandises aux enfants,
- Le carnaval de l'école,
- Les subventions aux sorties scolaires (château de Susicinio, château de Melrand «village de l'An Mil») pour les maternelles, CP, CE 1 et CE 2,
- Les subventions aux voyages scolaires des CE2, CM1 et CM2 en Bourgogne,
- Aide à la préparation de la fête de l'école...

Pour financer ces activités, nous mettons en place un loto et notre traditionnel **Vide Grenier**. Ce dernier est connu dans tout le département et mobilise de nombreux bénévoles de la JSA Tennis et de l'Amicale Laïque. Il aura lieu cette année le **dimanche 07 septembre**. Pensez à vous inscrire rapidement.

L'amicale laïque est une association Loi 1901. Elle n'existe qu'avec le soutien de nombreux membres (une trentaine cette année) et de nombreux bénévoles.

Ecole Saint Michel

L'année scolaire 2007-2008 se termine. De nombreuses activités ont eu lieu pendant le deuxième et le troisième trimestres que nous avons plaisir à vous relater.

Sortie Scolaire MS-GS

Le Mardi 06 Mai, les enfants de MS et GS sont partis à la découverte du grand parc des légendes au sentier des daims à Frossay.

Ils ont observé toute une variété de cervidés et d'autres animaux et y ont rencontré des créatures fabuleuses et des héros mythiques en lieu avec la féerie des contes et des légendes du patrimoine.

La visite a débuté à l'intérieur d'un petit train puis s'est poursuivie à pied dans les allées ombragées du parc. Beaucoup d'intérêt et d'émerveillement pour les enfants qui découvraient ce site pour la première fois.

D'autres sorties pédagogiques sont prévues :

- le 05 juin 2008 CP-CE1-CE2 Le Moulin des Gourmands à Saint Revetend
La Jardin des Olfacties à Coëx
- le 26 juin 2008 CM1-CM2 Musée de Blokauss et la Plage Valentin à Batz-sur-Mer

Aboutissement du projet PAC (Projet Artistique et Culturel)

Cette année la classe de CM1 CM2 de l'école de ST Michel a organisé un projet de danse contemporaine. Une chorégraphe Noëlle Dalsace venait régulièrement nous apprendre de nouveaux mouvements. Nous avons répété sur scène avec les MS de St Gildas qui faisaient parti du spectacle. Notre spectacle s'est déroulé le 23 mai à 20h à l'espace culturel de St Gildas des bois. Les musiciens nous accompagnaient pour la musique. Tous nos parents, frères et sœurs étaient là à nous applaudir. Le spectacle était magnifique. Nous remercions les MS, Marie-agnès, Annie, Nicolas et Sylvain pour la lumière et le son, Noëlle et Guillaume.



Les correspondants

Depuis l'année dernière, les CM1-CM2 correspondent avec les élèves CM2 de Savenay. Ils sont venus à l'école, pour que l'on puisse passer une journée ensemble ; nous avons piqué-niqué à l'étang de la Couëronnais. Puis nous avons fait une chasse aux trésors en utilisant une boussole. Nos correspondants nous ont présenté des exposés de leur classe verte ; Nous les rencontrerons le jeudi 26 juin pour notre sortie scolaire à Batz-sur-mer.

Sortie Scolaire PS

LES ENFANTS DE PETITE SECTION NOUS RACONTENT LEUR VOYAGE...

Nous sommes allés au parc animalier de Branféré. Nous sommes partis en car avec notre pique-nique. On a commencé par observer les oiseaux : il y avait des perroquets, des faucons, des vautours, des pélicans... Nous avons aussi vu des kangourous, des lamas, des paons faisant la roue, des girafes, des zèbres. On a même pu toucher des chèvres ainsi que des lamas. On a vraiment passé une bonne journée.



Le Théâtre

En début d'année, nous avons débuté le théâtre en faisant de petits jeux. Quand nous commençons à être plus exercés, nous jouons nos pièces. C'est Arnaud qui nous enseigne le théâtre. On passe groupe par groupe jusqu'à présenter les pièces devant toute la classe.

La rencontre avec des professionnels

Tout au long de l'année nous avons rencontré des personnes qui nous ont donné des conseils sur leur métier ou sur leur passion. Il y eu la chanteuse Barbarie et sa pianiste Adeline, un photographe, un missionnaire qui s'appelle Père-Jean. Nous sommes allés rencontrer le boulanger dans sa boulangerie et aussi Lisette à son épicerie avant son départ en retraite. On a eu la visite de Jacqueline Billeu une écrivain et aussi Estelle l'aide maternelle des GS/CP qui nous a fait découvrir sa passion pour les tortues. Ces personnes nous ont apporté des informations sur leur métier. Nous avons rencontré Aurélien, handicapé qui nous a raconté son quotidien.

Kermesse

Le 21 Juin avait lieu notre kermesse. Le défilé des enfants costumés animé par la fanfare de Plessé-Sainte Anne a traversé le bourg pour se rendre sur le terrain de l'Etang. Sur place, chaque classe a présenté une chorégraphie sur le podium :

- > PS Le Rock des pommes de terre.
- > MS La compile des Lapinoux.
- > GS Danser.
- > CP-CE1 Danse autour de la terre.
- > CE1-CE2 Relax.
- > CM1-CM2 Témoignages.

suite →

Le public venu nombreux n'a pas été avare de ses applaudissements.
Pendant l'après-midi, petits et grands ont participé aux diverses attractions dans une ambiance familiale.
Pour terminer cette fête des enfants, un repas champêtre a réuni plusieurs convives.

Rentrée Scolaire 2008-2009

Quelques changements connus à ce jour.
Monsieur Jean-Yves BAHUAUD restera directeur de l'Ecole Saint Michel et enseignera en classe de CM1-CM2.
Mlle Anne-Sophie FLOC'H prendra la classe de GS-CP.

INSCRIPTIONS

Le Directeur Monsieur BAHUAUD se tient à la disposition des familles désirant visiter l'Ecole, connaître son fonctionnement ou inscrire leur(s) enfant(s) nés en 2005 et avant. Prendre rendez-vous en téléphonant au **02 40 91 82 12** ou au **06 27 14 23 27**.

L'Ecole sera fermée du 10 juillet au 17 Août.

L'équipe enseignante, le personnel et le directeur vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

OGEC ECOLE SAINT MICHEL

L'école s'embellit d'année en année puisque après le regroupement des deux sites en septembre 2005 des travaux ont suivi :

- *Le changement de toutes les ouvertures de l'ancien bâtiment.*
- *Le doublage ainsi que la peinture intérieure.*
- *Le ravalement de façade en trois années consécutives.*
- *Le bac à sable.*
- *Le tracé de la cour.*
- *Le rééquipement en mobilier scolaire d'une classe par an.*
- *La construction d'un local de rangement.*
- *Et cette année l'achat d'une structure de jeu financée en partie par des dons.*

Aujourd'hui l'école Saint Michel est fonctionnelle et accueillante grâce à tous les parents bénévoles.

L'OGEC tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à donner ce cachet à l'école.
Le bureau OGEC n'est pas sans projet pour les années futures, puisqu'une ouverture de classe est envisageable pour la rentrée 2009 / 2010, de nouveaux locaux seront donc nécessaires.



La contribution, versée par les familles, s'élèvera à 16 € par mois sur 10 mois pour les enfants de la commune, pour la rentrée 2008/2009.



L'ÉCOLE SAINT MICHEL VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

APE ECOLE SAINT-MICHEL

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour but d'apporter un mieux-être dans la vie scolaire des élèves : voyages scolaires, sorties, spectacles... Pour financer ces activités, différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année : loto, marché de Noël, vente de roses pour la fête des mères, tombolas. N'oublions pas la traditionnelle kermesse, organisée en partenariat avec l'OGEC (organisme de gestion de l'école) et l'équipe enseignante.

L'APE compte actuellement treize membres. Elle est ouverte à tous les parents qui souhaitent s'impliquer un peu plus dans la vie de l'école, et par là même dans la scolarité de leur(s) enfant(s). Chaque personne est la bienvenue. Chacun participe en fonction de ses possibilités, il suffit de faire le pas et de nous rejoindre !

*« Ose, ose,
redonne à ta vie
sa vraie valeur*

*Ose, ose,
redonne à ta vie
toutes ses couleurs »*

(Yannick NOAH)



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : **Marie GAUTIER** ; Vice-président : **Wilfried BAUWENS** ; Trésorière : **Suzy RETHORE** ; Trésorière adjointe : **Maëlle COCHARD** ; Secrétaire : **Christelle SANTINI** ; Secrétaire adjointe : **Isabelle VALLEE** ; Membres : **Catherine BEODJENIAN**, **Corinne BERTREL**, **Florence BOUTARD**, **Michel CHERON**, **Denis DOUAUD**, **Thierry PORCHER**, **Elisabeth THOMERE**.

TENNIS

La saison de la JSA Tennis s'est achevée, clôturée par l'assemblée générale, le 06 juin. Le bureau remercie Laurence Couëron, qui a assuré la présidence pendant 2 ans et lui souhaitons bonne chance pour ses nouvelles occupations.

Notre rentrée, comme tous les ans, commence par le Vide Grenier en association avec l'amicale laïque. Espérons que nous aurons un franc succès comme les années passées et profitons de ce mot pour remercier tous les bénévoles : Rendez-vous le dimanche 7 septembre à l'étang.

Quelques résultats de nos compétitions sportives :



• **Championnats d'hiver :**

Hommes - 2^{ème} division : 3^{ème} sur 6, - 3^{ème} division : 6^{ème} sur 6.

Femmes - 2^{ème} division : 5^{ème} sur 6, - 3^{ème} division : 4^{ème} sur 6.

• 8 de nos jeunes ont participé au tremplin, Félicitations à Rodrigue Rolland, finaliste.

• Du 25 mai au 07 juin 2008, le tournoi interne s'est déroulé avec une forte participation des licenciés, clôturé dans une bonne ambiance autour de grillades.

Les inscriptions au club et aux cours de tennis, encadrés par un professeur de tennis, se feront au mois de septembre.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER
SÉBASTIEN CORBÉ AU 02 40 70 72 90.**

TENNIS DE TABLE DU BRIVET

Le Tennis de Table du Brivet compte 51 licenciés. 4 équipes seniors ont été engagées en championnat ainsi que 3 équipes jeunes.

Une des 2 équipes engagée en Challenge de l'Atlantique est parvenue en phase finale cette année à Port Saint Père.

Pour la saison 2008/2009, l'effectif augmentant et notamment chez les jeunes, le club maintient la présence de l'entraîneur diplômé à la salle des sports de Sainte Anne sur Brivet le jeudi soir.

Cette année encore, le tournoi départemental réservé aux licenciés a rassemblé 130 joueurs venus de tout le département. A noter, une fois de plus, la présence de joueurs de haut niveau qui nous ont fait part d'une belle démonstration lors de la finale Toutes Séries.

Possibilité d'intégrer le club pour pratiquer le tennis de table en loisirs ou en championnat, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : Thierry Daniel 02 40 45 08 05



JSA BASKET

Le bureau a tenu son assemblée générale au mois de mai dernier afin de faire le bilan de fin de saison et préparer la rentrée prochaine, à cette occasion plusieurs points ont été abordés. Le 8 mars dernier le club proposait aux joueuses une sortie pour le match de pro A Cholet contre Le Mans, nous avons alors pu apprécier la qualité de la rencontre et la superbe ambiance qui règne dans les tribunes pour ainsi voir les choletais l'emporter 89 à 80.

Cette saison encore, les deux équipes composées de joueuses de 23 à 50 ans étaient inscrites en championnat loisirs et participaient donc à des rencontres avec les clubs alentours. Pour clôturer les matches nous avons pour habitude de nous revoir dans un autre cadre ; cette année, pour nous retrouver une dernière fois avant les vacances d'été, nous avons pris le chemin d'un centre de thalasso.



Notre réunion était aussi l'occasion d'organiser le renouvellement du bureau qui est composé comme suit pour la saison prochaine :
Présidente : Amélie COURZAL / Vice-présidente : Gaëlle CRAND
Trésorière : Mireille COUERON / Secrétaire : Mélanie COUERON
Secrétaires loisirs : Gaëlle CRAND - Julie MENARD
Membres : Nathalie DECEUNINCK - Valérie GAUTIER - Brigitte GEF-FRAY - Arlette JONEAU - Catherine MORAND - Christine WANBERGUE.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour la saison prochaine sont les bienvenues et peuvent dès à présent contacter Amélie au **02 40 88 16 68** ou Gaëlle au **06 99 46 44 01**.

Bon été à tous.

Une saison 2007-2008 exceptionnelle pour l'équipe première de LA JSA FOOTBALL

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors que la saison 2006-2007 nous a laissé un goût amer, la saison qui vient de s'achever restera exceptionnelle.



Nos jeunes licenciés félicitent les joueurs de l'équipe première pour cette montée.

Exceptionnelle par le nombre croissant de licenciés :

17 débutants, 11 poussins, 13 benjamins, 6 -13 ans, 4 -15 ans, 48 seniors et 10 vétérans ont formé les équipes de jeunes, seniors et sport loisirs.

Exceptionnelle par la montée de l'équipe première en division supérieure, 1ère division de district, et ce pour la première fois de son histoire.

Exceptionnelle pour la victoire de l'équipe première lors du 30ème tournoi cantonal aussi pour la première fois et organisé sur nos terres.

Exceptionnelle enfin pour la montée de l'équipe 15 ans du groupement de Pontchâteau (avec l'AOSP Pontchâteau et l'AS St Guillaume) dont font partie nos joueurs.,

L'équipe B a réussi à se maintenir en 2ème division de district dans les derniers matches.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles, les supporters, les parents de joueurs qui ont œuvré tous les week-ends, nos arbitres (Sylvain Martin et Benoît Morvan), tous les dirigeants et tous les joueurs ainsi que la municipalité pour l'entretien régulier de nos installations.

Les personnes souhaitant s'inscrire ou inscrire leurs enfants pour la saison prochaine sont les bienvenus et peuvent dès à présent contacter **Stéphane BOUILLENNEC** au 02 40 88 18 44 ou **Jean-Luc ROBIN** au 02 40 88 04 69.

BSL : BADMINTON SPORT LOISIR

Vous voulez bouger dans un sport adapté à tous les niveaux, débutants et adeptes?... Alors le badminton s'offre à vous : technique, tactique, entretien cardiovasculaire sont aussi des caractéristiques de ce sport : sûrement vous le découvrirez au prochain jeux Olympiques de Pékin et vous en apprécierez toutes les subtilités.

Au sein de notre club vous aurez aussi une convivialité assurée en participant à des rencontres amicales interclubs .
Les conseils techniques des membres du club enrichissent les pratiques de chacun des participants selon leurs besoins.

Inscriptions et renseignements début septembre salle de sport de Sainte Anne sur Brivet

Desai Philippe : 02 40 66 92 85 / Vallée Samuel : 08 75 54 36 89

Tarifs : adulte : 30 euros
jeunes, étudiants : 15 euros
tarif spécial pour membre d'une association brivetaïne.

Horaire : le mardi soir : 20h 30

ARTS & LOISIRS



Association sympathique, composée d'animatrices bénévoles qui vous font partager leurs savoirs ; tels que :

- **Cartonnage,**
- **Poterie,**
- **Art floral,**
- **Encadrement,**
- **Couture,**
- **Aérobic,**
- **Danses en cercle,**
- **Meubles en carton,**
- **Peinture sur verre,**
- **Patchwork,**
- **Cuisine,**
- **Marche (randonneurs).**

Ouvert de septembre à juin, les activités proposées se font Rue du Mortier Plat à la maison des associations (ancienne école privée).

Pour nous rejoindre,
une date à retenir, celle des **inscriptions :**

**le lundi 08 septembre 2008
de 9h à 12h puis de 20h à 21h30.**

L'adhésion de 25 euros couvre tous les ateliers.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée prochaine!!!

DON DU SANG

L'association pour le don de sang bénévole de Ste Anne sur Brivet/Quilly a fait de très bons résultats en 2007. L'année 2008 commence bien également à part une petite baisse lors de notre dernière collecte.

Le début de l'année fut riche en activité : tout d'abord notre loto en février puis notre soirée couscous. La soirée a ravi tout le monde.

Suite à nos résultats des années précédentes, l'année prochaine, l'établissement français du sang nous programme une collecte de plus. En 2009 nous aurons donc 6 collectes dont une à Quilly en juin. Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux. Nous sommes ravis de voir de plus en plus de mamans venir à la sortie de l'école grâce à notre garderie.

Si vous hésitez encore à venir donner votre sang, venez vous renseigner le jour de la collecte auprès des membres de l'association ou des infirmières. Vous pouvez également visiter le site internet de l'union départementale :

www.sang44.free.fr

**Pour nous contacter : Mme Vinet 02 40 88 39 91
ou adsb.steannesurbrivet@orange.fr**

PARTAGE BRETAGNE CÔTE D'IVOIRE

... La vie de l'association depuis Septembre 2007

Septembre :

Envoi de 120 parrainages scolaires vers la Côte d'Ivoire, le Burkina et le Bénin.

Réception de 1113 euros de la part de 7 élèves de terminale du lycée St Jacut qui ont organisé un concert pour une prise en charge de traitements concernant les malades de Grégoire.

11 Octobre :

Opération boudins. Grâce à notre équipe de bénévoles qualifiés, 2240 boudins sont partis comme des petits pains et le bénéfice servira à la construction d'un centre d'accueil des malades de Grégoire.

27-28 Octobre :

Présence de notre association à la foire teillouse de Redon. Vente de confiture de figues maison afin de construire une cuisine à l'orphelinat de Ouidah. Cette vente se poursuit au cours du mois de Novembre.

3 Novembre :

notre traditionnel Loto qui a été une réussite et qui se veut partenaire de la construction de l'hôpital à Djougou, au Bénin.

Décembre :

Vente de cartes batik et de porte-clefs.
Un couple de Ste Anne fait un don de 700 euros qui ont été affectés à l'achat de métiers à tisser pour la formation des jeunes filles du centre féminin de Solenzo au Burkina.

Janvier :

Lancement de la tombola dont le bénéfice sera réparti entre la construction de Djougou, le soutien au foyer de jeunes de Dédougou au Burkina et l'achat de livres d'auteurs africains pour l'orphelinat de Ouidah. 2750 billets ont été vendus dont une partie par un groupe de jeunes de Redon, animé par Sandie.

PARTAGE BRETAGNE CÔTE D'IVOIRE ...suite

Février :

Notre équipe de fagoteurs affronte, cette année encore, avec courage, le froid de l'hiver et confectionne 2260 fagots vendus pour la construction du centre de Djougou.

**21 Mars :**

Bol de riz, école de la Chapelle Launay. Cette année, 71 adultes se sont associés aux enfants. Chaque participant donne la valeur d'un repas et c'est ainsi que 1170 euros ont été récoltés. De nombreuses autres personnes, n'ayant pas la possibilité de venir sur place partager le repas des enfants, participent à cette action sous forme de dons et c'est ainsi que l'association peut soutenir la cantine d'Arrah, gérée par Fatima à raison de 300 euros par mois.

7 Mai :

Conférence de Grégoire à Nivillac. Beaucoup de gens sont venus écouter son témoignage Le Morbihan et la Loire-Atlantique étaient représentés mais aussi les Côtes d'Armor.

8 Mai :

Repas de cochon grillé avec la présence de 210 personnes. Cette 1ère expérience, proposée par Francis Moriceau, a été une réussite. Les participants ont apprécié le pâté –maison de Jean Busson et la pleine assiette cochon-beurre blanc, ratatouille, haricots de Fanfan et de son équipe. Dommage pour toi, Fanfan mais les gens comptent bien revenir l'an prochain !



Au cours de ce repas, Tirage de la tombola et Remise d'un chèque de 270 euros par quelques élèves du lycée Gabriel Deshayes de St Gildas des Bois avec leur professeur pour la participation aux soins des malades de Grégoire.

Juin :

Ramassage des fagots

Le 20 : Réunion annuelle de l'association : compte-rendu moral et financier, activités de l'année écoulée, échanges avec nos correspondants qui arrivent d'Afrique, présentation du séjour de Claudine et Fabrice au Bénin, renouvellement des différents parrainages (parrainages scolaires : 65 euros / aide aux soins au dispensaire d'Arrah : 50 euros / aide à Grégoire pour le traitement d'un malade mental : 100 euros)

Tout au long de l'année :

Vente de livres de poèmes offerts par l'auteur, Rose Sébillet. Une vingtaine sont encore disponibles.

Nous avons là le rappel d'un programme bien rempli, que nous avons réalisé grâce à vous tous, les bénévoles (plus de 300), qui avez participé à l'une ou l'autre de ces activités Soyez-en largement remerciés.

Vous avez remarqué que beaucoup d'activités vont financer la construction de l'hôpital projeté par Grégoire au Bénin. Ces rentrées d'argent s'avèrent toutefois très insuffisantes pour réaliser ce projet de 420 000 euros. C'est pourquoi nous recherchons actuellement des sponsors (entreprises, grands groupes ...) susceptibles d'aider une action humanitaire. Dans le même ordre d'idée, nous rappelons que l'association est habilitée à recevoir des dons (déductibles des impôts à hauteur de 66%) et des legs (non assujettis au droit de succession).

Notre règle de fonctionnement :
1 euro donné ici = 1 euro reçu là-bas.

Le président Jean-Paul GLOTIN
Tél 02 40 88 18 49



LISTE DES ASSOCIATIONS DE STE ANNE

« L'Amicale Laïque »

Président : Mr Jacques BOURDIN
52, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.84.93

« APE École Saint-Michel »

Présidente : Mme Marie GAUTIER
25, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.06.44

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : Mme Maryline ORAIN
27, Coisnongle
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.80.29

« Association des donneurs de sang »

Présidente : Mme Marina VINET
18, Pocazet
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.39.91

« Association historique brivetaine »

Président : Mr Jean-Paul FLEURY
9, Rue de l'Etang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.07.23

Association « La goutte d'eau »

Président : Mr GOUPRY Jean-Luc
60, Coisnongle
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.97

« Attelages et traditions »

Mme Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« BLS Badminton Sport Loisirs »

Président : Mr Philippe DESAI
2, Place de l'Eglise
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.66.92.85

« L'Etang se marre »

Président : Jean-Yves ETEVE
23, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.82.06

« Le caillou qui Fâche »

Contact : Mr André THIROUARD
41, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.21.85

« L'Eveil du Brivet »

Président : Mr Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« JSA Basket »

Présidente : Mme Amélie CORBE
37 bis, Balasson
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.16.68

« JSA Football »

Président : Mr Stéphane BOUILLENEC
50, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.44

« JSA Tennis »

Président : Mr Sébastien CORBE
La Gouérie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.70.72.90

« OGEC École Saint-Michel »

Président : Mr Thierry NOBLET
12, La Morandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.24.02

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : Mr Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« Secours Populaire Français »

7, Allée du Brivet
44160 PONTCHATEAU
Tél. : 02.40.45.65.10

« Société de chasse »

Président : Mr David GLOTIN
36, Les Moiries
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 06.76.83.01.20

« Tennis de Table »

Président : Mr Didier SALEY
1, Lotissement du Ruisseau
44530 SAINT GILDAS DES BOIS
Tél. : 02.40.01.43.48

« UNC »

Président : Mr Alain FLEURY
15, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.58

« VTT Brivetain »

Président : Mr Stéphane FLEURY
3, Trelland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.84.09

**Centre équestre
« Happy Loosa Ranch »**

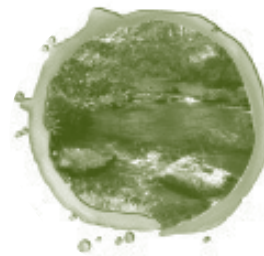
Madame FOUCRET
1, La Resnais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.03.91.69.91

« Veuves civiles »

Madame Michèle GRIERE
18, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.72

ENVIRONNEMENT

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !



L'eau, source de vie, est notre bien le plus commun et aussi un bien vital, indispensable dans toutes nos activités. C'est pourquoi garantir durablement la meilleure qualité de l'eau possible est un défi qui nous concerne tous.

Pour bâtir ensemble la meilleure stratégie de reconquête de la qualité de l'eau, une consultation publique est organisée du 15 avril au 15 octobre 2008, auprès de tous les habitants du bassin Loire-Bretagne.

Réalisé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ce site est un outil mis à la disposition du public. Il a pour but d'informer les habitants du bassin sur la consultation publique et les propositions du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage).

Pour donner leur avis, les habitants peuvent choisir de retourner gratuitement le questionnaire papier reçu dans leur boîte à lettres ou répondre en ligne au questionnaire de la consultation présent sur ce site.

Des consultations sont organisées en même temps sur l'ensemble du territoire métropolitain par les agences de l'eau sous l'égide du Ministère chargé du développement durable.

Pour plus d'informations sur les consultations publiques dans les autres bassins : www.eaufrance.fr et www.lesagencesdeleau.fr

L'eau vous dit merci !

Ensemble, prenons-soin de l'eau

DESHERBAGE

Suite à l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2007, le maire rappelle qu'il est interdit, sous peine d'amendes, d'utiliser du désherbant à moins d'un mètre des fossés, pièces d'eau, puits, forages et zones régulièrement inondées, et qu'aucune application ne doit être réalisée directement sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts.

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 (Impression couleur)

NE TRAITEZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHÉRBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

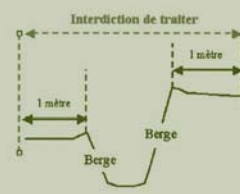
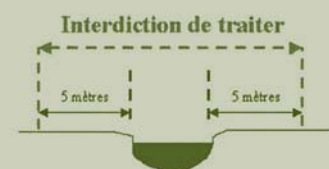
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITES, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'À 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

La divagation des animaux

La présence de chiens ou de chats trouvés errants ou en état de divagation sur leur territoire constitue un problème traditionnel et récurrent pour les communes. Aussi, les maires sont souvent sollicités par leurs concitoyens pour mettre un terme aux nuisances générées par ces animaux livrés à eux-mêmes.

Le maire d'une commune n'est pas dépourvu de tout moyen pour remédier à ce genre de difficultés. En effet, détenteur du pouvoir de police au sein de sa collectivité, le maire est chargé de la police municipale et de la police rurale selon les termes de l'article L.2212-1 du code général des collectivités territoriales.

La notion de divagation

Les pouvoirs de police du maire ne peuvent s'exercer utilement à l'égard des chiens ou des chats que lorsque ceux-ci sont en état de divagation.

S'agissant d'un chien, celui-ci est considéré comme en état de divagation lorsque, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. De façon analogue, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, doit être considéré en état de divagation.



S'agissant d'un chat, celui-ci est considéré en état de divagation lorsqu'il est non identifié et qu'il se trouve à plus de deux cent mètres des habitations ou lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ou lorsque son propriétaire n'est pas connu et qu'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



lila
le réseau de transport
du Conseil général

lila
lignes régulières

Allo lila (r 0,15€ la minute)
0 825 087 156

lila
scolaire

Tél. 02 40 99 15 71

lila
demande

Tél. 02 40 45 68 95

lila

LOIRE ATLANTIQUE
Département existant
Conseil général

www.cg44.fr

www.destinee.fr



P.A.C.T.E.S. : STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. accueille, accompagne et met en situation de travail des personnes dans leur recherche d'emploi.

Pour cela nous travaillons auprès de particuliers pour réaliser des petits travaux de jardinage, de ménage, ... et avec des entreprises, collectivités, artisans, commerçants, associations, et exploitants agricoles pour des besoins ponctuels (surcharge de travail, remplacement de personnel, ...)

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI

L'Association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. a pour but de vous proposer :

- Un emploi par mise à disposition de courte ou moyenne durée (travaux de bricolage, jardinage, ménage,...)
- Une aide dans votre recherche d'emploi (démarches administratives, élaboration d'un C.V., ...)
- Une orientation vers divers organismes (ANPE, SMPE, Centre de formation,...)
- Un suivi professionnel (conseils, informations,...)
- Un accompagnement personnalisé

VOUS RECHERCHER UNE PERSONNE POUR REALISER VOS TRAVAUX

PARTICULIERS, COMMERCANTS ARTISANS, ENTREPRISES....

Pour la réalisation de vos petits travaux de ménage, repassage, déménagement, bricolage, tonte, taille de haies, débroussaillage.. C'est simple!

- Vous nous contactez (1)
- Exécution du travail (2)
- Vous recevez la facture (3)

(1) sans adhésion

(2) l'association est l'employeur (le contrat est signé par les trois parties)

(3) nos tarifs sont nets. Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts pour les emplois familiaux selon les textes en vigueur.

NOUS INTERVENONS SUR 15 COMMUNES / 4 CANTONS

- Besné
- Drefféac
- Crossac
- Guenrouët
- Pontchâteau
- Missillac
- Ste Anne sur Brivet
- St Gildas des Bois
- Ste Reine de Bretagne
- Sévérac
- St Joachim
- La Chapelle des Marais
- Donges Nord
- Montoir de Bretagne
- St Malo de Guersac

POUR NOUS CONTACTER :

Jean-Paul SEROT, directeur; Myriam DENIER, chargée d'insertion; Jacqueline BILY, comptable; Stéphanie LAGORD, secrétaire et Laëtitia SENARD, conseillère à l'emploi vous accueillent :

OUVERTURE AU PUBLIC

Du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 9 bis Place du Marché à Pontchâteau

Tél : 02.40.45.62.78 - **Fax :** 02.51.16.51.70

e-mail : pactes@wanadoo.fr

PERMANENCES :

- **Montoir de Bretagne :** A la Mairie - Bureau de Permanences
Le jeudi : de 09h00 à 11h00 - Tél : 02.40.45.45.00
- **Crossac :** Salle de la Mairie
Le jeudi sur rendez-vous : de 10h00 à 12h00 - Tél : 02.40.01.02.85
- **Saint-Gildas des Bois :** Maison de la communauté de communes
Le vendredi : de 10h00 à 12h00 - Tél : 02.40.01.40.10
- **La Chapelle des Marais :** Point-Emploi
Mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h00 - Tél : 02.40.53.97.98



VOTRE CPAM VOUS INFORME

Franchises médicales : ce que vous devez savoir

Qu'est-ce que la franchise médicale ?

La franchise médicale est une somme qui est déduite des remboursements effectués par votre CPAM sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires. Les sommes récupérées serviront à financer les investissements consacrés à la lutte contre le cancer, la maladie d'Alzheimer et l'amélioration des soins palliatifs.

Le montant de la franchise est de :

- 0,5 € par boîte de médicaments remboursables (ou toute autre unité de conditionnement: flacon par exemple), qu'ils soient allopathiques, homéopathiques ou une préparation magistrale
- 0,5 € par acte paramédical (actes effectués par les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures podologues), dans la limite de 2 € par jour
- 2 € par transport sanitaire, dans la limite de 4 € par jour.

Le montant total de la franchise est plafonné à 50 € par an pour l'ensemble des actes ou prestations concernés.

Si vous bénéficiez du tiers payant, rien ne change pour vous. Le montant de la franchise sera déduit d'un de vos prochains remboursements.

Qui est concerné ?

Tout le monde est concerné par la franchise sauf :

- les enfants et les jeunes de moins de 18 ans
- les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU)
- les femmes enceintes à partir du 1er jour du 6ème mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après l'accouchement.



PROTEGER DU CANCER DE L'INTESTIN : SIMPLE A FAIRE CHEZ VOUS DES 50 ANS

Le cancer de l'intestin, aussi appelé cancer colorectal, se développe le plus souvent à partir de polypes pouvant causer des saignements.

Les pouvoirs publics proposent aux hommes et aux femmes

de 50 à 74 ans

de réaliser un test qui permet de détecter des traces de sang dans les selles.

Si une présence de sang est identifiée, des examens complémentaires sont prescrits afin d'en déterminer précisément l'origine. Plus on intervient tôt, plus les traitements sont simples et les chances de guérison importantes.

Ce dépistage est pris en charge

à 100%

par l'Assurance Maladie.

Des invitations sont envoyées dans le département de la Loire-Atlantique, par commune, tout au long de l'année 2008 à toutes les personnes concernées et nées une année paire. Les personnes nées une année impaire recevront l'invitation en 2009.

Pour en savoir plus :
www.cap-sante-plus-44.org

Information
presse

En 2008, Caf et Impôts, une seule déclaration !

En 2008 et pour la première fois, les allocataires bénéficiaires de prestations sous condition de ressources, n'ont plus à déclarer leurs ressources à la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour percevoir leurs allocations.

Dorénavant, pour simplifier les démarches administratives, les informations relatives aux revenus seront transmises directement par l'administration fiscale.

Simplification et modernisation des démarches

Jusqu'à présent les usagers devaient faire deux déclarations de revenus : l'une à la Caf pour recevoir des allocations et l'autre au centre des impôts. A partir de cette année, une seule déclaration de revenus au centre des impôts est nécessaire. La Caf collectera directement auprès du service des impôts les informations utiles aux calculs des droits aux prestations, à partir des informations figurant sur la déclaration de revenus : salaires, revenus non salariés ou allocations de chômage, indemnités journalières de sécurité sociale, pensions et retraites, revenus du patrimoine, charges déductibles (frais de garde des enfants, pensions alimentaires versées, etc.)...

Attention, pour ceux qui ne sont pas imposables et reçoivent des aides de la Caf : il est préférable qu'ils remplissent eux aussi une déclaration de revenus aux impôts pour bénéficier d'une mise à jour automatique de leurs droits.

Nouveau calendrier du calcul des droits

Cette simplification mise en place cette année modifie le moment où les prestations sont calculées.

Jusqu'à présent, le calcul des prestations s'effectuait au 1er juillet. A partir de 2009, c'est l'année civile qui sera prise en compte pour l'examen des droits aux prestations. Une fois établi, le montant des prestations restera identique du 1er janvier au 31 décembre, sauf si un changement de situation est signalé (perte ou reprise d'emploi, naissance, séparation...).

2008 : année de transition

En 2008, les allocataires n'ont aucune démarche à faire auprès de la Caf.

Pour cette année, leurs droits sont maintenus à l'identique entre juillet et décembre 2008, sauf s'il existe un changement de situation familiale ou professionnelle. La Caf prendra contact, en novembre 2008, uniquement avec les allocataires pour lesquels des compléments d'informations aux renseignements déjà fournis par l'administration fiscale sont nécessaires.

En savoir plus...

www.caf.fr
www.caf-cplusimple.fr



L'ÉTANG SE MARRE

Le samedi 30 août 2008, l'association « L'ÉTANG SE MARRE, » vous donne rendez-vous pour sa 8ème édition sur le site de la Coueronnais, avec comme d'habitude le soleil garanti à 99,9%.

La fête débutera par le défilé que nous espérons cette année, plus important. Nous invitons, les villages, les bandes de copains, les voisins, tout le monde à se joindre aux associations pour avoir un défilé digne de ce nom. Le thème cette année ???? Y'en a pas, vous vous déguisez comme vous voulez. L'arrivée se fera à l'étang pour la présentation.

A 19 h 30, les six cochons seront cuits et vous pourrez apprécier le travail de nos rôtisseurs et cuisinières.

La fête sera animée cette année par l'orchestre BLEU A BLEU qui vous fera chanter et danser avec une pause à la tombée de la nuit pour le feu d'artifice.

Les tickets repas seront vendus uniquement sur réservation à l'épicerie « Chez Arsène » anciennement Lisette.

Tél. 02 40 88 14 17

Pour ceux qui n'auront pas la chance de goûter au cochon grillé, une restauration frites saucisses sera proposée sur place.

**Notez tout de suite sur votre agenda :
30 août Fête de l'étang se marre
à STE ANNE SUR BRIVET.**



Sainte Anne
sur Briwet



Bonnes Vacances

